

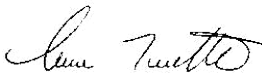
AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, de l'entrée en vigueur du *Règlement numéro 614 modifiant le Règlement no 442 imposant un tarif relativement à l'opération d'un centre de traitement des appels d'urgence 9-1-1* adopté à la séance ordinaire du Conseil du 10 octobre 2023.

Ce règlement entre en vigueur suivant la publication de la Gazette officielle du Québec le 16 décembre 2023, conformément à la loi.

Toute personne peut prendre connaissance du contenu de ces règlements aux bureaux de la Municipalité situés au 403, rue Principale à Stoke ou sur le site internet de la Municipalité à l'adresse www.stoke.ca.

DONNÉ À STOKE, CE 18^e JOUR DE DÉCEMBRE 2023.



Anne Turcotte
Directrice générale et greffière-trésorière